

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-troisième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 14 novembre 2007, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Création du cours *Droit des successions et des fiducies* - JUR5552

Résolution CFSPD-2007-2008-334

ATTENDU le projet de création du cours *Droit des successions et des fiducies* - JUR5552;

ATTENDU l'approbation du Comité des études;

ATTENDU la résolution de l'Assemblée départementale de sciences juridiques;

ATTENDU la résolution du Comité de programme du baccalauréat en droit;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Demers, appuyé par madame Louise Champagne, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RATIFIE le projet de création du cours *Droit des successions et des fiducies* - JUR5552 et l'achemine au vice-rectorat aux Études et à la Vie étudiante et au Bureau de l'enseignement et des programmes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 14 novembre 2007

René Côté
Doyen